

Île-de-France, Seine-et-Marne  
Jossigny  
1 rue de Tournan

## Château de Jossigny

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA77050086  
Date de l'enquête initiale : 2024  
Date(s) de rédaction : 2024  
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature villégiature en Île-de-France  
Degré d'étude : étudié  
Référence du dossier Monument Historique : PA00087036

### Désignation

Dénomination : château  
Précision sur la dénomination : maison de plaisance ; château de villégiature  
Appellation : Château de Jossigny

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1824-1850, A, 182. Le corps principal du château se trouve en A 182, la cour d'honneur en A 184, la cour des communs en A 185 et 186. ; 2023, A, 302

### Historique

Contrairement à la Folie Desmares, qui a changé fréquemment de propriétaire, le domaine de Jossigny est resté aux mains de magistrats parisiens pendant plusieurs siècles. Acquis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par les Bragelongne, il est entré dans la famille des Leconte des Gravier par le mariage en 1704 de Anne-Françoise de Bragelongne avec Augustin Leconte, le père de Claude François (1728-1787), commanditaire du nouveau château. Ce dernier était conseiller au Parlement et à la cour des Aides de Paris. En 1949, son descendant, M. de Roig, petit-fils, par sa mère, de Camille Leconte baron des Gravier, l'a légué à l'Etat. Il est géré par le Centre des monuments nationaux.

Construit en 1753, le château est placé dans la plaine briarde au cœur du petit village de Jossigny qui en comptait alors deux autres : celui de Fontenelle, actuellement sur la commune de Chanteloup, et celui de Belle-Assise, détruit. Les travaux de Philippe Cachau[1] ont permis de rendre à Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, architecte du roi, la reconstruction du château de Jossigny en 1753 pour Claude-François Leconte des Gravier. L'édifice précédent datait de la fin du XVI<sup>e</sup>, ou début du XVII<sup>e</sup> s.[2] et le nouveau château en reprend les principales dispositions[3]. Il est l'illustration des quatre principes que doivent respecter les maisons de campagne selon Charles-Etienne Briseux : « l'économie, la convenance, la commodité et la beauté »[4].

Grâce à ses communs et à ses jardins d'utilité, le domaine pouvait pourvoir à l'économie de la maison ; basse-cour, verger, potager, orangerie permettaient à la famille et à ses hôtes de consommer les produits de la propriété. Si l'on en croit le plan du domaine vers 1820[5], ils occupaient un peu plus de 2 ha sur 5,5.

Roselyne Bussière

[1] Philippe Cachau, « Une réalisation pittoresque de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778). Le château de Jossigny », *Les Cahiers d'histoire de l'Art*, 2011, n°9, p. 53-61 et 2012, n°10, p. 67-74.

[2] Cachau, 2011, p. 56.

[3] *Ibidem*, p. 58.

[4] Charles-Etienne Briseux, *L'Art de bâtir les maisons de campagne*, 1743, tome I, p. 18.

[5] Géoportail, plan de l'état-major, environs de Paris, 1818-1824. <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>.

Période(s) principale(s) : milieu 18e siècle  
Dates : 1753 (daté par travaux historiques)  
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Hardouin Mansart de Sagonne

## Description

La beauté de ce château tient à ses proportions et à la qualité de la décoration de ses façades. Celle sur cour compte sept travées réparties sur deux avant-corps latéraux, un avant-corps central et un corps longitudinal. D'élégants et discrets décors attribués à l'ornemaniste Nicolas Pineau (1684-1754)[1] ornent les baies : les plus remarquablement *rocaille* sont les deux consoles encadrant l'entrée. La façade sur jardin se distingue par la saillie à pans coupés du salon et sa couverture au profil galbé, en pagode ; on y retrouve les mêmes décors *rocaille* de Pineau. L'escalier, ouvert sur le vestibule, est placé à droite de celui-ci, conformément aux recommandations contemporaines[2]. Sa rampe reste, avec son alternance de panneaux rectangulaires et de pilastres, d'un dessin relativement mesuré si on la compare aux modèles chantournés publiés par Briseux[3].

« Dans un bâtiment où la convenance est observée, sa forme et sa décoration conviennent au rang, à la dignité, ou à l'opulence des propriétaires »[4] écrit d'Aviler. Le château de Jossigny respecte cette remarque : il n'est pas ostentatoire. Tout d'abord en raison de sa taille moyenne, sa façade de 15 toises (30 mètres environ) appartient à la plus petite dimension des modèles publiés par Blondel[5], et de son élévation avec un premier étage en partie mansardé. Philippe Cachau parle aussi d'une « décoration sobre » : dans les chambres, par exemple, les trumeaux de cheminée sont souvent ornés de toiles peintes, moins coûteuses que les miroirs[6]. De même au rez-de-chaussée, dans les deux appartements situés aux deux extrémités de la façade sur jardin, « les plafonds sont agrémentés d'une simple corniche [...]. Les lambris sont simplement compartimentés, sans la moindre décoration *rocaille* »[7]. Seul le salon de compagnie est orné d'une corniche plus sophistiquée au discret décor exotique.

Pour ce qui est de la commodité, les cuisines sont placées dans un bâtiment détaché afin que les maîtres ne sentent pas « une odeur dégoutante »[8]. Elles sont à droite de la façade d'entrée, reliées par un passage qui donne directement sur la salle à manger. En exacte symétrie, un passage à gauche de la façade conduit à la chapelle. A l'étage, l'architecte a adopté le principe du corridor central partageant le niveau en deux parties d'égale importance. Depuis son apparition au château de Vaux-le-Vicomte, cette pratique fait polémique[9]. Le principe en a été adopté par Mansart de Sagonne, conformément aux idéaux de Briseux. Ce dernier admet que le principal inconvénient de cette distribution est que le bruit incommode les maîtres, qui couchent au premier étage. Mais comme cette distribution est économe en place puisqu'elle évite plusieurs escaliers conduisant aux appartements de l'étage, elle est préférée à toute autre.

Roselyne Bussière

[1] Cachau, 2012, *op. cit.*, p. 68.

[2] Briseux, *op. cit.*, p. 18.

[3] *Ibidem*, planches 248 à 253.

[4] Augustin-Charles d'Aviler, *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent*, Nelle édition, Paris, Jombert, 1755, p. 126.

[5] Jacques-François Blondel, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, Paris, Jombert, 1738, T. I.

[6] Cachau, *op.cit.*, p. 72.

[7] Cachau, *op.cit.*, p. 68.

[8] Briseux, *op. cit.*, p. 3.

[9] Vincent Droguet, « Le couloir central dans la distribution : son apparition et son développement au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Monumental*, tome 160, n°4, 2002, p. 379-389.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moyen appareil

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire symétrique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit brisé en pavillon, noue

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

## Typologies et état de conservation

Typologies :

## Décor

Techniques : sculpture

Représentations : fleur, pilastre, agrafe, chute, guirlande

Précision sur les représentations :

Côté cour, les baies de la travée centrale, ainsi que de la première et de la dernière travées sont décorées de sculptures en agrafe, et en guirlandes latérales pour la partie centrale. Les mêmes dispositions sont adoptées côté jardin, l'avant-corps central en pagode recevant un décor sculpté plus riche, qui trouve un écho sur les dernières travées nord et sud.

## Statut, intérêt et protection

Protections : classé MH

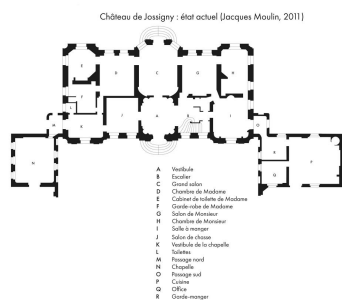
Le château, ainsi que les façades et toitures des dépendances, le parc et les allées, sont classés au titre des monuments historiques par arrêté du 23 décembre 1942.

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (Légué à l'État en 1949 par le baron Guy-François de Roig, qui en conserva l'usufruit jusqu'à sa mort en 1975. )

## Présentation

Longtemps attribué à Charles-Étienne Briseux (1680-1754), l'auteur de *l'Art de bâtir des maisons de campagne*, tant il semblait proche des recommandations de ce traité, le château a été restitué à son véritable architecte, Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778) grâce aux travaux de Philippe Cachau.

## Illustrations



Plan du château de Jossigny, d'après celui établi par Jacques Moulin en 2011.  
Phot. Bétored Diane  
IVR11\_20257701298NUC4



Vue d'ensemble depuis la rue. Le château, sa cour d'honneur fermée par une grille, et les communs.  
Phot. Vialles Jean-Bernard  
IVR11\_20167700393NUC4



Façade côté cour, encadrée des bâtiments des communs. Au sud, celui qui abrite la cuisine.  
Phot. Kruszyk Laurent  
IVR11\_20247700215NUC4A



La façade côté parc.  
Phot. Kruszyk Laurent  
IVR11\_20247700217NUC4A

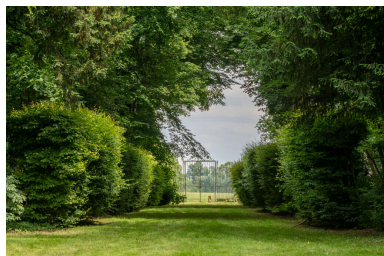


Côté jardin, l'avant-corps en pagode, sculpté par Pineau.  
Phot. Kruszyk Laurent



Le vestibule et l'escalier d'honneur.  
Phot. Kruszyk Laurent  
IVR11\_20247700220NUC4A

IVR11\_20247700218NUC4A



La grille, côté parc.  
Phot. Kruszyk Laurent  
IVR11\_20247700219NUC4A



Détail de la grille, côté cour. Le portail est orné des armes de la famille Le conte des Gravier à gauche : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux soucis tigés et feuillés d'or et, en pointe, d'une sphère aussi d'or, cerclée d'argent. A droite, les armes des Bragelongne : de gueules, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, deux en chef et une en pointe. Les levrettes qui portent les blasons sont celles des Roig.  
Phot. Kruszyk Laurent  
IVR11\_20247700216NUC4A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la villégiature en Île-de-France (IA95000621)

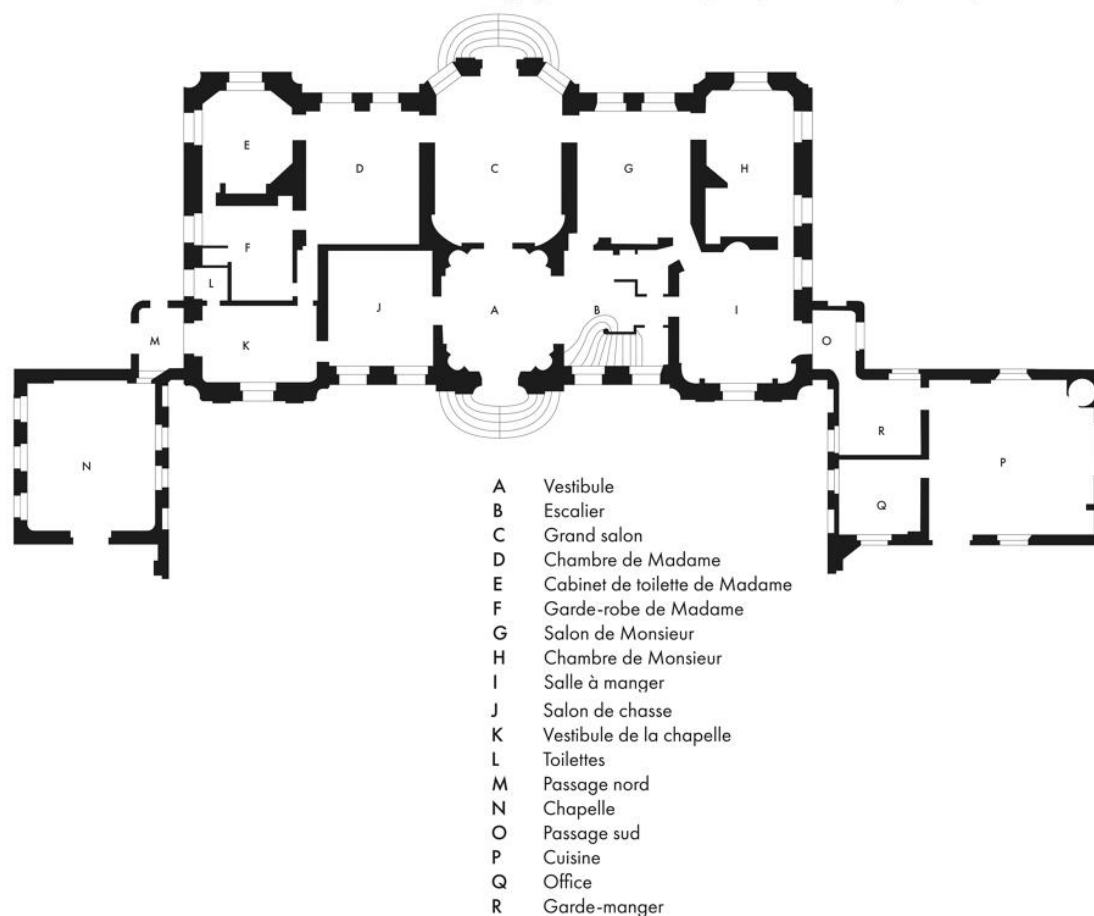
La villégiature en Île-de-France, XVIIIe-XXe siècles (IA91001085)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière, Marianne Métais

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Château de Jossigny : état actuel (Jacques Moulin, 2011)



Plan du château de Jossigny, d'après celui établi par Jacques Moulin en 2011.

IVR11\_20257701298NUC4

Auteur de l'illustration : Bétored Diane

Date de prise de vue : 2025

(c) Diane Betored, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble depuis la rue. Le château, sa cour d'honneur fermée par une grille, et les communs.

IVR11\_20167700393NUC4A

Auteur de l'illustration : Vialles Jean-Bernard

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade côté cour, encadrée des bâtiments des communs. Au sud, celui qui abrite la cuisine.

IVR11\_20247700215NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade côté parc.

IVR11\_20247700217NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté jardin, l'avant-corps en pagode, sculpté par Pineau.

IVR11\_20247700218NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le vestibule et l'escalier d'honneur.

IVR11\_20247700220NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La grille, côté parc.

IVR11\_20247700219NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la grille, côté cour. Le portail est orné des armes de la famille Le conte des Gravier à gauche : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux soucis tigés et feuillés d'or et, en pointe, d'une sphère aussi d'or, cerclée d'argent. A droite, les armes des Bragelongne : de gueules, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, deux en chef et une en pointe. Les levrettes qui portent les blasons sont celles des Roig.

IVR11\_20247700216NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation